



# CAP CLIMAT 2013

## AFFLUENCE DES IDÉES CONVERGENCE DES ACTIONS

AU PROGRAMME, 1 séance plénière et 4 ateliers thématiques :  
aménagement du territoire, planification énergétique et productions locales,  
précarité énergétique, modes de production et de consommation sobres en carbone.



6<sup>e</sup> édition organisée par le Pôle Climat Nord-Pas de Calais

**CAP CLIMAT - 19 SEPTEMBRE 2013**  
LE RENDEZ-VOUS ANNUEL DE LA DYNAMIQUE  
CLIMAT NORD-PAS DE CALAIS

# 2013 : UNE HAUSSE DE LA MOBILISATION À TOUS LES NIVEAUX

9 temps forts à retenir



- **De janvier à l'automne 2013**  
Débat sur la transition énergétique en France et en Nord-Pas de Calais
- **Avril 2013**  
Adoption d'une stratégie d'adaptation aux changements climatiques pour l'Union Européenne.
- **19 septembre 2013**  
Lancement du Plan de rénovation énergétique de l'habitat.
- **20 et 21 septembre 2013**  
Conférence environnementale.
- **26 septembre 2013**  
Validation du Schéma régional d'aménagement et de développement durable du territoire (SRADDT).
- **27 septembre 2013**  
Conclusions du 5<sup>e</sup> rapport scientifique du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC), rendues à Stockholm.
- **25 octobre 2013**  
Conclusions de la mission Rifkin, lors du World Forum Lille.
- **1<sup>er</sup> semestre 2014**  
Transposition de la nouvelle directive européenne sur l'efficacité énergétique en droit français.
- **2015**  
21<sup>e</sup> Conférence des Parties (COP21) à la Convention Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques, à Paris le Bourget.

## CHIFFRES CLÉS

- **400 ppm** (parties par million)  
Concentration record en CO<sub>2</sub> le 9 mai 2013 (données enregistrées à l'observatoire du Mauna Loa, à Hawaï)
- **600 millions d'euros**  
Décidés en région Nord-Pas de Calais pour 85 projets d'avenir depuis 2010
- **30,7 millions de tep CO<sub>2</sub>**  
Emissions directes liées à la consommation d'énergie régionale 2011
- **50 000 logements**  
rénovés par an à l'horizon 2020 (objectif du SRCAE)

2013 est marquée par plusieurs conclusions de rapports et d'actions d'envergure qui visent à prouver, s'il en était encore besoin, que la lutte contre les changements climatiques doit s'accélérer fortement et qu'un changement de modèle de consommation et de production est possible sous certaines conditions...

## AGIR CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES : UNE URGENCE !

Les conclusions du premier tome du 5<sup>e</sup> rapport scientifique du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC), rendues le 27 septembre dernier à Stockholm juste après le rendez-vous annuel CAP Climat, sont alarmistes. L'essentiel de l'accroissement constaté de la température moyenne de la planète depuis le milieu du 20<sup>e</sup> siècle est imputable aux rejets de GES<sup>(1)</sup> dans l'atmosphère. Si la tendance se poursuit, à la fin du siècle, les températures devraient augmenter de 0,3°C à 4,8°C, selon les lieux, pour la période 2081-2100, par rapport à 1986-2005. Les conséquences seraient alors dramatiques pour la planète.

Alors qu'elle ne représente qu'à peine plus d'1 % des émissions mondiales, "la France souhaite être exemplaire", souligne Pascal Dupuis, Chef du service climat et efficacité énergétique au ministère de l'Écologie, du développement durable et de l'énergie. Exemple par une politique nationale progressiste puisque lors de la Conférence environnementale des 20 et 21 septembre, le Président de la République a centré son discours sur la transition énergétique et les moyens d'y parvenir, notamment en réduisant de 50 % la consommation finale d'ici 2050. Parallèlement, un Plan de rénovation énergétique de l'habitat, lancé le 19 septembre par le premier Ministre à Arras, vise à rénover 500 000 logements par an d'ici 2017.

## MOBILISER TOUS LES ACTEURS : UN IMPÉRATIF

Les intervenants de cette 6<sup>e</sup> édition de Cap Climat conviennent que la lutte contre les changements climatiques passera par la mobilisation de l'ensemble des acteurs territoriaux. "Ma conviction, depuis très longtemps, est que si les problèmes sont mondiaux, les solutions sont locales. Réciproquement, il peut y avoir pour des problèmes locaux des solutions mondiales. Et c'est la force des territoires qui créera la dynamique des États", résume ainsi Jean-Paul Delevoye, Président du Conseil Économique, Social et Environnemental (CESE). Fortes de cette conviction, les collectivités du Nord-Pas de Calais se sont lancées dans cette voie vitale pour la planète. "Depuis 2012, explique Hervé Poher, Vice-Président du Département du Pas-de-Calais, nous n'avons fait qu'améliorer notre prise de conscience." Les collectivités sont à l'origine de nombreuses initiatives et les documents de planification territoriale (SCoT, Plans climat énergie territoriaux...), qu'elles ont en charge d'élaborer et d'appliquer, prennent en compte les objectifs du SRCAE.

Localement, le plan "100 000 logements" porté par le Conseil Régional depuis plusieurs années, va dans le même sens. Cette volonté d'être le fer de lance des nations se retrouve dans le choix d'organiser la 21<sup>e</sup> Conférence des Parties - la COP21 - à la Convention Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques au Bourget, en 2015.

Le Nord-Pas de Calais s'est engagé dans une politique ambitieuse en faveur de la transition énergétique. Les orientations en matière de réduction de GES, de développement des énergies renouvelables terrestres, de maîtrise de l'énergie, d'amélioration de la qualité de l'air et d'adaptation au changement climatique sont définies dans le SRCAE (Schéma Régional du Climat de l'Air et de l'Énergie), adopté en novembre 2012. Cette volonté d'évoluer vers d'autres pratiques est perceptible à travers les différentes actions d'envergure menées durant l'année, et notamment la forte implication de la Région dans le débat sur la transition énergétique, ainsi qu'à travers les propos des différents intervenants de CAP Climat qui insistent une nouvelle fois sur l'urgence d'agir. Urgence à être impliqués davantage dans les processus décisionnels nationaux et internationaux, à mobiliser tous les acteurs, à encourager les initiatives locales et à lutter contre la précarité énergétique.

Des associations démontrent elles aussi leur implication par des actions très ciblées (Energy Cities, Association Droit Au Vélo (ADAV), l'association Acteurs Pour une Économie Solidaire (APES)...), qui peuvent être mobilisées sur l'ensemble du territoire. Une réelle prise de conscience des citoyens est observée sur la nécessité de lutter contre les changements climatiques, dès lors que les enjeux et les bénéfices leur sont clairement expliqués. "La société civile est prête", certifie Jean Schepman, Vice-Président du Conseil Général du Nord. Une affirmation qui fait écho aux conclusions du débat national sur la transition énergétique (cf. pages 4 et 5) où 350 personnes (professionnels et citoyens) et 85 citoyens ont participé respectivement aux quatre débats infrarégionaux en avril et mai 2013, et à la journée de la consultation citoyenne du 25 mai. Enfin, la difficile mobilisation du monde économique, en particulier des PME, s'explique par un manque de temps, de moyens et d'organisation.



De gauche à droite : Bruno Frimat, Directeur Adjoint de l'ADEME ; Emmanuel Cau, Vice-Président du Conseil Régional du Nord-Pas de Calais ; Isabelle Derville, Directrice adjointe à la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement ; Jean Schepman, Vice-Président du Conseil Général du Nord

## UN SOUHAIT : PARTAGER LA GESTION ÉNERGÉTIQUE

Les collectivités jouent un rôle prédominant dans la lutte contre les changements climatiques, que ce soit par l'élaboration de leur PCET (Plan Climat Énergie Territorial), leurs documents de planification (SCoT, PLU, PLH...), la mise en place de réseaux spécifiques ou l'encouragement d'initiatives locales. Mais ce qu'a révélé le débat national sur la transition énergétique est leur volonté de s'impliquer davantage dans la planification et la mise en œuvre des politiques climat et énergie à l'échelle de leur territoire. Plus particulièrement, les collectivités souhaitent piloter territorialement des réseaux d'énergie (chaleur, gaz, électricité), développer la gestion intelligente de l'énergie (stockage, échanges d'énergie entre acteurs ou entre bâtiments directement), disposer des informations techniques et statistiques rendant possibles ces pilotages ainsi que le ciblage local des foyers en situation de précarité afin de pouvoir leur venir en aide efficacement.

Leurs doléances ne s'arrêtent d'ailleurs pas au souhait d'accroître le pouvoir de la gouvernance régionale en la matière. Les collectivités revendiquent également le droit de participer aux sommets internationaux parce qu'elles estiment être au plus près des évolutions et des aspirations locales, et avoir des pouvoirs d'action plus ciblés et efficaces. "À Copenhague, si on avait laissé faire les gouvernements locaux, on n'aurait pas eu l'échec qu'on a connu", regrette Emmanuel Cau, Vice-Président du Conseil Régional du Nord-Pas de Calais. Conscient de cet impératif, Michel Delebarre, ancien Ministre d'État et Sénateur-Maire de Dunkerque, en charge de la préparation de la COP21 conjointement avec Ronan Dantec, Sénateur de Loire Atlantique, a présenté, le 17 septembre dernier au gouvernement, une trentaine de propositions visant à mobiliser les collectivités territoriales dans la perspective de l'événement.

## TRANSITION ÉNERGÉTIQUE : DES AMBITIONS D'ENVERGURE EN NORD-PAS DE CALAIS

"Un premier objectif consiste déjà à décliner le SRCAE qui définit des objectifs et des actions à réaliser d'ici 2020", indique Isabelle Derville, Directrice adjointe à la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement. Constat largement relayé : les objectifs des 3 x 20<sup>(1)</sup> et du Facteur 4<sup>(2)</sup> ne pourront être atteints qu'à la condition d'accélérer la transition énergétique. C'est la raison pour laquelle des institutions régionales ont décidé de prendre le problème à bras le corps. Trois exemples. La CCI Région Nord de France, avec le soutien de la Région Nord-Pas de Calais, a confié à Jeremy Rifkin la mission de concevoir une nouvelle économie régionale, capable de créer de l'emploi tout en répondant aux contraintes du réchauffement climatique. Les conclusions, dévoilées par l'économiste lors du World Forum Lille, le 25 octobre 2013, seront à l'origine d'un Master Plan qui engagera de plain-pied la région dans la transition énergétique.

De son côté, le Conseil Régional réfléchit transversalement à la question de la transition énergétique en intégrant à son Schéma Régional d'Aménagement et de Développement Durable du Territoire (SRADDT) des facteurs incontournables comme la prise en compte des émissions indirectes de GES, l'économie circulaire, l'économie de la fonctionnalité, l'efficacité énergétique ou la mobilité. Quant à l'ADEME, elle "travaille sur les investissements d'avenir, comme le véhicule du futur, sur l'économie circulaire, les énergies renouvelables décarbonées, la chimie verte et les réseaux intelligents", précise Bruno Frimat, Directeur Régional Adjoint. En effet, l'ADEME s'est vue confier par l'État la gestion des investissements d'avenir relevant de ses champs de compétences. D'ici 2025, 2,3 milliards seront alloués à la transition énergétique et écologique sur les 12 milliards d'euros d'investissements d'avenir injectés dans l'économie française<sup>(3)</sup>.

## LEVER LES RÉSISTANCES AU CHANGEMENT

"Nous devons développer les énergies renouvelables et l'économie circulaire. L'ensemble de ces actions permettrait de créer 875 000 emplois<sup>(4)</sup> en France. Donc si la consommation d'énergie diminue, la croissance va augmenter", explique Bruno Frimat, Directeur Adjoint de l'ADEME. Développer l'efficacité énergétique de l'habitat pour réduire la facture énergétique est un "enjeu social énorme", estime quant à elle, Isabelle Derville. Les bénéfices attendus sur le long terme sont donc bien réels dans les domaines économiques, sociaux (lutte contre la précarité énergétique), sanitaires et environnementaux. Pourtant, changer les habitudes, réussir à faire prendre conscience qu'un tournant radical doit s'opérer et que le coût de l'inaction sera d'autant plus élevé que l'inertie des comportements sera forte demeure un véritable défi. Comment le relever ? C'est à cette question que tente de répondre Jean-Paul Delevoye<sup>(5)</sup>, Président du CESE. Il estime en effet que le pouvoir en place, culturellement vertical, devrait s'horizontaliser afin d'équilibrer le poids décisionnel des institutions, des administrations et des citoyens tout en les responsabilisant davantage. Il juge également capital de retrouver le sens du débat public en impliquant les citoyens dans une organisation coproductive. Il invite enfin les élus nationaux à échanger leurs discours électoralistes contre une vision fédératrice et mobilisatrice de long terme, capable de redonner aux citoyens une espérance politique, actuellement en perte de vitesse.



À l'écran : Hervé Poher, Vice-Président du département du Pas-de-Calais



Pascal Dupuis, chef du service climat et efficacité énergétique au ministère de l'Écologie, du développement durable et de l'énergie



Michel Delebarre, ancien Ministre d'État et Sénateur-Maire de Dunkerque



Jean-Paul Delevoye, Président du Conseil Économique, Social et Environnemental (CESE)

<sup>(1)</sup>Gaz à Effet de Serre

<sup>(2)</sup>Réduire de 20 % les émissions de GES, porter à 20 % la part des énergies renouvelables dans la consommation énergétique européenne, et réaliser 20 % d'économies d'énergie d'ici 2020. <sup>(3)</sup>Diviser par 4 les émissions de GES d'ici 2050. <sup>(4)</sup>Pour les acteurs économiques et de recherche du Nord-Pas de Calais, rendez-vous sur le site Internet de l'ADEME pour répondre aux Appels à Manifestations d'Intérêt de ces investissements d'avenir. <sup>(5)</sup>Cf. l'évaluation macroéconomique des visions de l'ADEME 2030-2050 sur [www.ademe.fr](http://www.ademe.fr). <sup>(6)</sup>Cf. le discours de Jean-Paul Delevoye sur [www.cerdd.org](http://www.cerdd.org).



Julien Dumont, Chargé de Mission de l'Observatoire Climat Nord-Pas de Calais et Marion Veyrières, Chargée de Mission à la Direction de l'Environnement du Conseil Régional, lors de la présentation des données de l'Observatoire



La séance plénière

De gauche à droite : André Dorso, Chargé des débats décentralisés au Secrétariat général du débat national ; Emmanuel Cau, Vice-Président du Conseil Régional du Nord-Pas de Calais ; Nathalie Sedou, Directrice adjointe de la Maison Régionale de l'Environnement et des Solidarités ; Claude Lenglet, Directeur du projet "3<sup>e</sup> révolution industrielle", CCI Région Nord de France ; Gérard Magnin, Délégué général d'Energy Cities ; Catherine Quignon-Le Tyrant, Maire de Montdidier

# TRANSITION ÉNERGÉTIQUE : PASSONS À L'ACTE !

Le débat national sur la transition énergétique a montré que les citoyens sont prêts à s'engager pour peu qu'on leur explique l'utilité de réduire leur consommation d'énergie. Quant aux chefs d'entreprise, rares sont ceux qui ont franchi le pas même s'ils en ressentent la nécessité.

## DÉBAT NATIONAL SUR LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE : LES CITOYENS SONT PRÊTS !

L'organisation d'un débat national<sup>(1)</sup> sur la transition énergétique est une première en France. Les Régions ont piloté cette dynamique localement via la CRETE (Conférence régionale de la transition énergétique) et les débats. 14 d'entre elles, dont le Nord-Pas de Calais, ont organisé un débat citoyen. Pendant 4 mois (de mars à juin), élus, entrepreneurs, membres d'associations et citoyens ont pu s'exprimer librement sur la question stratégique de l'énergie.

"Ce débat national avec un volet régional a eu deux vertus, explique André Dorso, Chargé des débats décentralisés au Secrétariat général du débat national. Il y a eu une démocratisation verticale et horizontale des questions énergétiques." Verticale car deux visions complémentaires se sont exprimées, celle de théoriciens et de spécialistes au niveau national et une vision plus pragmatique au niveau régional. Horizontale parce que les régions se sont investies dans ce débat, y compris celles d'Outre-Mer. Nathalie Sedou, Directrice adjointe de la Maison de l'Environnement et des Solidarités, organisatrice de deux débats labellisés, estime d'ailleurs que "la transition énergétique ne se fera pas sans les gens. Sans demande sociale, sans changement culturel, on n'y arrivera pas". Ce jugement traduit l'impérieuse nécessité d'associer les citoyens aux décisions, lesquels ont été en demande de compréhension de chiffres et données leur permettant d'émettre une opinion fondée.

12 propositions ont émergé du débat en Nord-Pas de Calais sur des sujets aussi divers que la division de la

consommation énergétique par 2 d'ici 2050 pour espérer atteindre le Facteur 4, la réhabilitation des logements, la mobilité, l'accompagnement des citoyens pour leur permettre de décider, la qualification, la stabilité du cadre législatif et réglementaire dans le développement des énergies renouvelables, l'opportunité de créer des emplois locaux, la fiscalité écologique, l'innovation, la gouvernance ou le rôle des collectivités dans la transition énergétique. Claude Lenglet, Directeur du projet "3<sup>e</sup> révolution industrielle" CCI Région Nord de France, affirme qu'il n'existe "aucune incohérence, aucune incompatibilité avec ce qui est écrit dans le Master Plan de la région Nord-Pas de Calais, aux horizons 2020, 2030, 2050", alors même que "tout a été mis sur la table (OGM, nucléaire...) sans tabou", note Emmanuel Cau, Vice-Président du Conseil Régional. Ce dernier ajoute que les citoyens sont conscients des changements à opérer et qu'ils accepteraient même le principe d'une éco fiscalité pour financer une économie nouvelle.

Globalement, une certaine homogénéité existe entre les synthèses régionales. En revanche, des clivages nationaux sont perceptibles sur des sujets complexes comme la fiscalité ou le bouquet énergétique. Le débat a également mis en évidence deux thématiques, que la feuille de route annoncée à la conférence environnementale n'avait pas traitées avec autant de force : le rôle des territoires et des collectivités territoriales dans la transition énergétique et la précarité énergétique. Mais le point d'accord le plus important du débat est la nécessité de s'engager dans la transition énergétique.

## LA PREUVE PAR L'EXEMPLE

Un nouveau paradigme énergétique va découler de la transition énergétique. Le travail d'acculturation réalisé lors du débat national l'a révélé aux acteurs les moins au fait de la problématique. Mais les grands bouleversements induisent inévitablement des réticences. Gérard Magnin, délégué général d'Energy Cities, dénonce les freins "culturels ou liés à des intérêts en place". Dès lors, rien de tel que des exemples pour prouver que la transition énergétique est en marche et qu'elle fonctionne. C'est la mission que s'est donnée l'association Energy Cities en proposant des bonnes pratiques illustrées de centaines d'expériences européennes. Dans le cadre de l'amélioration de la participation citoyenne notamment, nous y retrouvons l'exemple de l'Allemagne qui a multiplié par deux le nombre de coopératives de citoyens en 2012, représentant un investissement d'1,2 milliard d'euros. Autre exemple, relatif à la décentralisation de la gestion énergétique, les réseaux de chaleur danois sont la propriété des communes et des consommateurs, et les profits sont interdits. Dernier exemple qui touche au développement de l'économie locale, la petite région autrichienne du Burgenland est devenue, en 15 ans, autosuffisante en électricité grâce aux énergies

renouvelables. "L'argent dépensé pour l'énergie reste sur place", souligne Gérard Magnin. Sans aller aussi loin, Catherine Quignon-Le Tyrant, Maire de Montdidier, explique la façon dont elle s'est engagée avec succès dans l'indépendance énergétique. Grâce à l'éolien et au photovoltaïque, sa production municipale couvre 53 % des besoins énergétiques des 6 500 habitants que compte la commune. C'est le seul parc éolien 100 % public, français, financé par une collectivité, précise-t-elle. Et son ambition est de parvenir à l'autonomie en 2015 par l'installation d'une grande éolienne de 200 mètres. Seul problème, le stockage de l'énergie.

Les nouveaux acteurs de l'énergie se trouvent dans tous les domaines. L'exemple de la communauté des POTES (Pionniers Ordinaires de la Transition Énergétique) de Franche-Comté est révélateur. Formée d'artisans, commerçants, chefs d'entreprise... cette communauté est à l'origine de rencontres institutionnelles et d'alliances locales en faveur de la transition énergétique. Mais la question qui demeure est comment donner des moyens à certains acteurs, comme les associations, d'accroître leur visibilité, à l'heure où elles sont confrontées à des baisses budgétaires drastiques.

## VERS UN NOUVEAU MODÈLE ÉCONOMIQUE, OUI, MAIS À QUELLE ÉCHÉANCE...

Deux chiffres illustrent à eux seuls l'urgence de s'engager dans la transition énergétique et de baisser notre consommation d'énergie. Premièrement, l'équivalent de 86 milliards d'euros d'énergie a été importé en France, en 2012. Deuxièmement, en Nord-Pas de Calais, pour faire un euro de PIB, on dépense 82 % de plus que la moyenne nationale. Implicitement, ce dernier chiffre met aussi en exergue la fragilité de nos entreprises face à l'augmentation du coût de l'énergie.

Le modèle économique que propose Jeremy Rifkin pourrait, en partie tout au moins, répondre à cette problématique. Le défi qu'il tente de relever est de construire l'industrie de demain et d'adapter nos comportements. Sa révolution industrielle passe par la conjonction des énergies renouvelables et d'Internet, et s'appuie sur cinq piliers : les énergies renouvelables, la rénovation des logements, le stockage des énergies renouvelables, le partage de cette énergie par les réseaux intelligents et enfin les véhicules électriques. Cette vision systémique devrait permettre de créer des milliers d'emplois nets, sans épuiser les ressources de notre planète, en développant, notamment, de nouvelles filières de production énergétiques non délocalisables. Il suffit d'ailleurs de recenser les atouts régionaux pour se rendre compte de son potentiel énergétique issu des énergies renouvelables (bois,

vent, mer, énergie solaire...). Au regard de l'augmentation croissante du coût de l'énergie, susceptible de mettre en difficulté les entreprises énergivores, nombreuses en Nord-Pas de Calais, le plus grand risque serait de ne rien faire, insiste Claude Lenglet. Se pose alors la question des lobbies dénoncée par Catherine Quignon-Le Tyrant en citant l'exemple de la filière éolienne, et des intérêts financiers considérables qu'ils représentent (financement de fonds de pension par exemple).

Quant aux acteurs économiques, deux sondages, réalisés en mai 2013 par la Fondation européenne pour le climat sur un panel de chefs d'entreprise, révèlent que leurs avis rejoignent les orientations des débats citoyens du 25 mai. Pourtant, hormis les grandes structures, combien d'entreprises ont-elles franchi le pas de la transition énergétique ? Où en est le développement de l'économie sociale et solidaire ? Dans la salle, Laurent Courouble, membre de l'APES (Acteurs Pour une Économie Solidaire du Nord-Pas de Calais) regrette l'insuffisance de mobilisation des collectivités en faveur du regroupement entre habitants, entreprises et collectivités sous forme de SCIC (Sociétés Coopératives d'Intérêt Collectif). Une remarque qui a soulevé le problème du cloisonnement entre les acteurs, nettement ressorti des débats sur la transition énergétique.



Pause déjeuner à la Condition publique de Roubaix, un cadre idéal pour poursuivre les débats...

<sup>(1)</sup> Les synthèses du débat national et régional sont disponibles respectivement sur : <http://www.transition-energetique.gouv.fr> et <http://www.nordpasdecals.fr>

# VERS DE NOUVELLES PRATIQUES CITOYENNES



Covoiturage, autopartage, lutte contre le gâchis alimentaire, prise en compte des bilans carbone dans les entreprises, planification énergétique, lutte contre la précarité énergétique... un mouvement concret se dessine en faveur de la transition énergétique. Mais beaucoup reste à faire.

## LA MOBILITÉ AU CŒUR DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

L'aménagement du territoire est la clé de voûte de la transition énergétique. L'objectif, traduit dans le SRCAE, est de freiner l'étalement urbain en le conciliant avec le développement des modes de transports alternatifs à la voiture. "Densification et intermobilité vont de pair", rappelle Michel Pascal, Directeur de la DREAL, en ouverture des débats.

À Aulnoye-Aymeries, la ville a conçu un "projet d'espérance" fondé sur le réaménagement de sa gare SNCF et de ses alentours en pôle d'échanges multimodal. Ce projet prévoit l'ouverture de cette gare sur le centre-ville, la création d'un parking en silo de 700 places, comprenant un espace dédié aux cycles, directement relié à la gare et au futur hypermarché, et l'installation d'équipements publics. Ce projet favorisera l'intermodalité, les déplacements doux et la redynamisation de l'économie locale.

L'ADAV (Association Droit Au Vélo) a participé à sa conception. "Ce projet est conçu comme un tout", certifie Yannick Paillard, représentant de l'association, à l'image du système vélo qui associe usagers, infrastructures et offre de services comme la création d'une carte régionale des mobilités alternatives. Récemment, la Ville de Saint-Amand-les-Eaux a consulté l'ADAV pour réaliser un diagnostic cyclable. Ces projets constitueront bientôt les déclinaisons locales du Plan Vélo régional en cours d'élaboration, intégrant notamment un volet dédié à l'éco-mobilité scolaire.

Mais il y a encore fort à faire en Nord-Pas de Calais car la région est extrêmement périurbanisée. Les

multiples zones d'activités, notamment, déconnectées de leur territoire, contribuent à l'étalement urbain et à "rendre le salarié prisonnier de sa voiture", explique Bernard Baudoux, Maire d'Aulnoye-Aymeries. Puisque ces zones existent et sont florissantes, il faudra bien trouver des solutions de mobilité, observe Christophe Bartholeyns, de la Chambre de Commerce et d'Industrie Grand Lille et pilote du projet d'expérimentation Mobiparc dans la zone d'activités de Lesquin. Essentiellement accessible en voiture, ce site profite d'un PDZ (Plan de Déplacement de Zone) jusqu'en 2016, qui se traduit par des actions favorables au covoiturage et à l'autopartage.

Beaucoup d'améliorations restent à apporter pour développer le covoiturage. Parmi elles, signalons le covoiturage sur de plus longues distances, l'encouragement à l'appartenance de chaque covoitreur à plusieurs micro-communautés, préconisé par la CCI Grand Lille, la création des lignes virtuelles de covoiturage pour identifier les points de passage communs aux déplacements des salariés, ou encore la création d'aires de covoiturage aménagées, actuellement étudiée par les Départements du Nord et du Pas-de-Calais.



**ATELIER "AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE"**  
Yannick Paillard, représentant de l'ADAV (Droit Au Vélo) et Michel Pascal, Directeur de la DREAL



Bernard Baudoux, Maire d'Aulnoye-Aymeries, Vice-Président du Conseil Général du Nord et Christophe Bartholeyns, de la Chambre de Commerce et d'Industrie Grand Lille

## LA PLANIFICATION ÉNERGÉTIQUE : UNE QUESTION LOCALE...

La planification énergétique suppose de bien connaître un quartier, une ville, une région..., sous l'angle des consommations, des ressources en énergie et des infrastructures existantes. Elle est donc dépendante de l'existence de gouvernances locales en matière de gestion de l'énergie, que les intervenants présents à cet atelier associent à la réalisation des objectifs du Facteur 4 et des 3 x 20.

"L'enjeu majeur de la planification énergétique est de redonner des moyens aux Régions", affirme Emmanuel Cau, Vice-Président du Conseil Régional. Louardi Boughedada, Vice-Président en charge des questions énergétiques à la Communauté Urbaine de Dunkerque (CUD), précise pour sa part que pour répondre aux objectifs du SRCAE, les collectivités devraient acquérir la compétence de gestion de l'énergie, au même titre que celle des déchets ou des transports. Pour consommer mieux, juste et avec sobriété l'énergie la moins carbonée possible, deux évolutions sont indispensables, jugent-ils. D'une part, la création d'une autorité régulatrice territoriale capable de gérer efficacement la production et la consommation d'énergie. D'autre part, une meilleure garantie de l'intérêt général (lutte contre la précarité énergétique, élaboration de plans de sobriété...) en inscrivant la planification de la gestion des réseaux de chaleur par exemple, dans les documents d'urbanisme territoriaux.

Pourtant, note Roch Drozdowski, chargé de mission Smart grids à la direction de la stratégie et régulation GrDF, le national apporte des avantages certains comme la performance des tarifs d'acheminement, la solidité financière, l'égalité de traitement ou la péréquation tarifaire. Guillaume Jourdain, Directeur d'Enercoop Nord-Pas de Calais Picardie, souligne

que "la péréquation tarifaire est un principe essentiel de solidarité nationale, même s'il faut aussi pouvoir agir localement" (accompagner les projets citoyens, sensibiliser et relayer). Gérard Magnin, Délégué Général d'Energy Cities, répond que les énergies renouvelables génèrent, dans un premier temps, un surcoût pour le client, qui incite à une baisse de ses consommations, et que l'un des possibles effets pervers de la péréquation est de freiner l'investissement dans les énergies renouvelables.

L'enjeu de la réappropriation de la gestion et même de la production d'énergie par les collectivités et les habitants (en créant des SEM par exemple) porte aussi sur les retombées économiques locales réinjectables dans les projets de territoire.

Pour réussir le défi de la planification énergétique, les grands opérateurs de l'énergie doivent également être mis à contribution, à l'instar de RTE, rédacteur du Schéma Régional de Raccordement au Réseau des Énergies Renouvelables (S3REnR) ou GrDF qui investit dans des travaux de prospective énergétique incluant une approche systémique des réseaux d'énergie en vue d'atteindre le Facteur 4. Mais les freins sont encore nombreux comme la complexité des montages juridiques et le manque de réalisations concrètes qui permettraient de vaincre la frilosité des banques !



**ATELIER "PLANIFICATION ÉNERGÉTIQUE ET PRODUCTIONS LOCALES"**  
Emmanuelle Latouche, Directrice adjointe en charge du Pôle et de l'Observatoire Climat Nord-Pas de Calais, Emmanuel Cau, Vice-Président du Conseil Régional et Louardi Boughedada, Vice-Président en charge des questions énergétiques à la Communauté Urbaine de Dunkerque



Guillaume Jourdain, Directeur d'Enercoop Nord-Pas de Calais Picardie et Roch Drozdowski, chargé de mission Smart grids à la direction de la stratégie et régulation GrDF

## PRÉCARITÉ ÉNERGÉTIQUE : EN SORTIR LES MÉNAGES DE MANIÈRE DURABLE

"On estime à ce jour qu'un ménage sur cinq souffre de précarité énergétique", rappelle Jean Schepman, Vice-Président du Conseil Général du Nord, pour souligner l'ampleur du phénomène<sup>(1)</sup>. Si les dispositifs de prise en charge de ces situations évoluent vers plus de prévention et d'efficacité, la mobilisation de tous reste indispensable pour aller du repérage jusqu'au terme d'une réhabilitation de qualité.

Ce phénomène complexe résulte de l'interaction entre les comportements des ménages, leur situation économique et sociale et leur habitat. Et ses effets peuvent se cumuler (impayés, endettement, coupures et privations, problèmes de santé...) ! Ainsi, selon Stéphanie Lamarche-Palmier de la Fondation Abbé Pierre, son traitement nécessite une approche dynamique et partenariale entre élus, acteurs de l'action sociale et de la réhabilitation. Le territoire de proximité représente l'échelle qui permet de mieux coordonner le repérage des ménages en difficulté, leur accompagnement social, technique et financier tout en tenant compte de la diversité des situations.

C'est ce qu'illustre Delphine Cazor (LMCU) : "Depuis 2011, Lille Métropole se mobilise et complète, de manière globale, les dispositifs d'amélioration de l'habitat au travers de son Programme d'Intérêt Général amélioration durable de l'habitat". En cohérence avec Habiter Mieux, le PIG vise à renforcer les interventions dans le parc privé, grâce à un accompagnement des propriétaires occupants modestes et très modestes (mise aux normes de confort, amélioration

de la performance énergétique, adaptation du logement à l'âge et au handicap). La commune constitue ici un relais indispensable : le programme est développé sur 9 communes qui identifient un référent chargé du suivi du PIG et de la coordination du partenariat local. Les perspectives pour l'avenir : élargir les cibles (locataires) et les méthodes (auto-réhabilitation accompagnée). Soucieuse de bien maîtriser l'énergie sous toutes ses formes jusque dans l'habitat, la Communauté Urbaine de Dunkerque a mis en place un suivi des consommations (eau, énergie) au domicile d'habitants volontaires de Fort Mardycq et Bourbourg. Ce suivi, détaillé par Franck Dubaele du cabinet EQUITIA, consiste à effectuer des visites mensuelles et pédagogiques auprès des 154 foyers suivis. Le Conso'Coach, logiciel spécialisé, a permis d'évaluer à 10 % les gains énergétiques possibles, grâce à l'accompagnement et à la médiation réalisés dans la durée par EQUITIA. Un outil qui a de l'avenir non seulement pour détecter les ménages en difficulté mais aussi pour suivre les consommations des ménages, une fois leur logement réhabilité !



**ATELIER "PRÉCARITÉ ÉNERGÉTIQUE"**  
Franck Dubaele, du cabinet EQUITIA, Stéphanie Lamarche-Palmier, Déléguée régionale de la Fondation Abbé Pierre et Elaine Briand, Chargée de mission Pôle Climat au Cerdd



Delphine Cazor, Responsable de l'unité habitat privé à LMCU

## MODES DE PRODUCTION ET DE CONSOMMATION : COMMENT CONDUIRE LE CHANGEMENT ?

L'exigence de "sobriété carbone" impose de revisiter nos modes de production et de consommation. La production des biens et services est responsable de plus de la moitié des émissions de GES. Chaque étape de la vie d'un produit ou du développement d'un service peut être améliorée pour contenir moins de matière ou d'énergie. Prenant appui sur des études et des analyses, les trois intervenants de cet atelier exposent leur expérience et leur vision de la nécessaire conduite du changement.

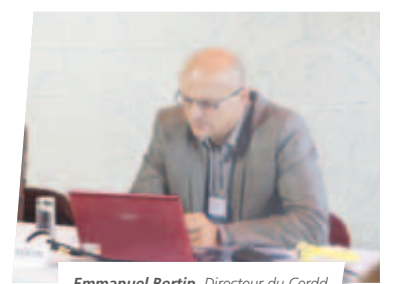
Introduisant l'atelier, Hervé Pignon, Directeur régional de l'ADEME, présente les 7 axes à travailler pour repenser les modèles économiques de nos consommations à l'aune de la très en vogue "économie circulaire". Nourrie par une analyse en cycle de vie de son activité de location de matériel, l'entreprise Kiloutou, représentée par Alain Régnier, son responsable organisation, a mis en évidence le poids relatif des déplacements de sa clientèle dans le bilan CO<sub>2</sub> global de l'entreprise pourtant au cœur de l'économie de la fonctionnalité. De là, des évolutions ont été proposées dont celle d'une offre de location longue durée permettant d'amortir les déplacements ou encore la mise en place d'un étiquetage environnemental permettant d'orienter le choix des clients.

Sophie Henocq, de la Communauté d'agglomération d'Artois Comm., présente le projet Greencook, une autre démarche de progrès en matière de gestion des ressources, celle des actions de lutte contre le gaspillage alimentaire menées dans les écoles du territoire. Incitatif et visuel, ce travail a permis des changements de comportement chez les enfants mais aussi une interrogation des cadres normatifs qui pèsent sur la restauration collective.

Transversalement, d'après Elisabeth Pastore-Reiss, Directrice d'Ethicity, cabinet conseil en développement durable, la société civile a le pouvoir de faire changer les choses dès lors qu'elle dispose d'une information suffisante sur les impacts environnementaux des produits ou des services auxquels elle fait appel. C'est ce que vise notamment l'étiquetage environnemental, encore en débat à ce jour. Cette appropriation des enjeux par la mesure, l'affichage, la pédagogie, doit permettre, de l'avis de tous, de dépasser les représentations culturelles installées qui privilégient encore la propriété sur l'usage, le coût immédiat sur le coût global. Mais, d'après les intervenants, les modes de vie changent déjà, une transition s'effectue vers une économie du service, du partage et de la gestion plus sobre des ressources mobilisées pour satisfaire nos besoins. Ainsi les enfants des écoles d'Artois Comm., organisés en brigades anti-gaspi, ont réduit de 32 % leurs pertes de pain, les clients de Kiloutou peuvent aujourd'hui optimiser leurs locations grâce à un étiquetage adapté des services et des usages, et le co-voiturage, initialement développé pour les jeunes en mal d'argent est aujourd'hui largement pratiqué par les plus de 60 ans, friands d'échanges et de lien social !



**ATELIER "MODES DE PRODUCTION ET DE CONSOMMATION SOBRES EN CARBONE"**  
Elisabeth Pastore-Reiss, Directrice d'Ethicity et Alain Régnier, Responsable organisation chez Kiloutou



Emmanuel Bertin, Directeur du Cerdd

<sup>(1)</sup> Dans le cadre de la Dynamique Climat, un réseau d'acteurs sur la précarité énergétique s'est structuré en région. Leur objectif commun : renforcer les actions collectives permettant à ces ménages de sortir durablement de cette précarité, notamment en agissant sur la réhabilitation des bâtiments économes.



# SIGNATURE DE LA CHARTE DE PARTENARIAT DE L'OBSERVATOIRE CLIMAT NORD-PAS DE CALAIS



Le 19 septembre 2013, à l'occasion du rendez-vous annuel de la Dynamique Climat organisé à la Condition publique de Roubaix, la charte de partenariat de l'Observatoire Climat Nord-Pas de Calais a été signée en présence de : (de gauche à droite) Pascal Devolder (APPA), Lou Dengreville (Observatoire régional de la Biodiversité), Thomas Plaisant (ADUS), Emma Desette (ADUS/SCoT Sambre Avesnois), Christine Declerck (GDF Suez), Didier Cousin (GrDF), Mireille Havez (MRES), Jean Schepman (CG 59), Michel Pascal (DREAL), Emmanuel Cau (Conseil Régional), Jean-Paul Delevoe (CESE), Emmanuelle Latouche (CERDD Pôle Climat), Hervé Pignon (ADEME), Louardi Boughedada (Rafhaël), Claudine Bouhris (Météo France), Guillaume Boyaval (AUDRSO), Hélène Devillers (Atmo Nord-Pas de Calais), Yannick Paillard (Association Droit au Vélo), Valérie Calmein (Pôle Énergie 2020), Julien Dumont (CERDD Pôle/Observatoire Climat).

Le rendez-vous Cap Climat fut aussi l'occasion d'inaugurer le site de l'Observatoire Climat du Nord-Pas de Calais : [www.observatoire-climat-npdc.org](http://www.observatoire-climat-npdc.org)

Ce document a été réalisé par :



**CAP CLIMAT**  
Organisé avec le soutien d'Affaires Publiques

Plus d'infos

climat@cerdd.org - [www.capclimat.org](http://www.capclimat.org) [www.cerdd.org](http://www.cerdd.org)  
03 21 13 52 97

dans le cadre de la Dynamique Climat Nord-Pas de Calais



DIRECTION DE LA PUBLICATION **Emmanuel Bertin, Emmanuelle Latouche, Cerdd**

RÉDACTION **Empreinte communication, Emmanuelle Latouche, Cerdd, Julie Nicolas (Cerdd), Elaine Briand (Cerdd)**

COMITÉ DE RELECTURE **Le comité technique et le groupe de travail communication de la Dynamique Climat Nord-Pas de Calais**

CRÉDIT PHOTOS **Bertrand Boisson (Empreinte), Cristina Martinsh et Julie Nicolas (Cerdd)**

MISE EN PAGE **Empreinte communication**

IMPRESSION **Imprimé sur papier issu de sources mixtes FSC mix) Nord'Imprim**